

Tableau récapitulatif des recommandations

	Recommandations générales pour l'ensemble des segments et produits	FICHE 1 Diversifier les sources de protéines	FICHE 2 Viande / volaille / œufs / produits laitiers	FICHE 3 Huile de palme	FICHE 4 Cacao et café	FICHE 5 Caoutchouc et pneumatique	FICHE 6 Bois et produits dérivés	FICHE 7 Papier
Définition du besoin	Si les matières premières ou produits transformés concernent les produits à risque listés dans le guide, évaluer précisément les quantités véritablement nécessaires, étudier les alternatives à ces produits.			Privilégier les produits bruts aux produits transformés dans lesquels de l'huile de palme est souvent incorporée.		Diverses possibilités existent pour prolonger en toute sécurité la durée de vie des pneus : économie de la fonctionnalité appliquée aux pneus de la commande publique notamment avec des contrats de service pour les pneumatiques, rémunérant le fournisseur à la performance (la fonction publique ne paye plus les pneus mais les kilomètres parcourus).	Identifier la spécificité du bois adapté au besoin.	Objectif de suppression totale du risque déforestation des achats par l'usage exclusif de papier recyclé ou, à défaut, provenant de forêts gérées durablement.
Spécification technique	Démarche menée sur la traçabilité des produits proposés. Produits issus de productions responsables et durables. Produits certifiés.	Nombre de plats végétariens différents ou % par semaine ou par mois avec description des menus	Les certifications à prendre en compte seront RTRS et ProTerra.	La certification à prendre en compte sera la RSPO (régime de « l'identité préservée » ou « ségréguée »).	Les produits composés de cacao ou le café devront être certifiés Rainforest Alliance, Fairtrade/Max Havelaar ou équivalent. La norme ISO 34101 est moins exigeante sur la conversion des écosystèmes naturels mais méritera également d'être prise en compte.	Critères de performance des pneus en caoutchouc ambitieux et objectifs à atteindre par critère (nombre de km minimal à parcourir, efficacité en consommation de carburant...).		Recours à du papier recyclé. Exiger des labels certifiant l'origine du papier issu de bois exploité dans une forêt gérée durablement. Papier 100 % recyclé, FSC ou PEFC. Labels type I nationaux (Écolabel UE, Nordic Swan, Blue Angel).

	Recommandations générales pour l'ensemble des segments et produits	FICHE 1 Diversifier les sources de protéines	FICHE 2 Viande / volaille / œufs / produits laitiers	FICHE 3 Huile de palme	FICHE 4 Cacao et café	FICHE 5 Caoutchouc et pneumatique	FICHE 6 Bois et produits dérivés	FICHE 7 Papier
Critères d'attribution	<p>Démarche de traçabilité initiée par le prestataire (questionnaire transmis aux fournisseurs, utilisation d'outil de suivi divers, etc.)</p> <p>Pourcentage de produits certifiés par des labels référencés dans le guide.</p> <p>Le soumissionnaire prévoit une sensibilisation du personnel de son organisme et si cela est possible de son prestataire aux enjeux de déforestation importée (par exemple : atelier dédié).</p> <p>Le soumissionnaire est autorisé à proposer des variantes afin de laisser la possibilité de proposer des produits avec une plus-value qualitative ou environnementale qui n'aurait pas été identifiée dans le travail préalable de <i>sourcing</i>.</p>	<p>Les offres présentant un choix important et varié de plats protidiques végétariens (lentilles, céréales, etc.) se verront accorder des points supplémentaires.</p>	<p>Produits certifiés RTRS ou ProTerra.</p>	<p>Produits certifiés RSPO (régime de « l'identité préservée » ou « ségréguée »)</p>	<p>Produits certifiés Rainforest Alliance, Fairtrade/Max Havelaar.</p> <p>La norme ISO 34101 est moins exigeante sur la conversion des écosystèmes naturels mais méritera également d'être prise en compte.</p>	<p>Privilégier la technique du rechapage des pneus plutôt que leur remplacement par des pneus neufs.</p> <p>Critère de performance des pneus.</p>	<p>Bois ou produits dérivés certifiés (FSC, PEFC)</p>	<p>Recours à du papier recyclé et certifié.</p>
Moyens de preuve	<p>Présentation dans une note synthétique des démarches mises en œuvre en termes de traçabilité des produits .</p>						<p>Fiches techniques précises indiquant l'essence de bois (nom scientifique et commun) et la zone d'exploitation.</p> <p>Document spécifiant le respect de la convention de Washington et du règlement bois de l'Union européenne (RBUE). Conformément au RBUE, les opérateurs (UE et hors UE) qui mettent pour la première fois du bois sur le marché européen doivent mettre en place un système de diligence raisonné (c'est-à-dire s'assurer de la légalité des bois et produits bois en lien avec leur chaîne d'approvisionnement) et être en mesure de prouver sa mise en œuvre.</p> <p>Présentation d'une licence FLEGT pour les bois ou produits dérivés importés d'Indonésie.</p>	

	Recommandations générales pour l'ensemble des segments et produits	FICHE 1 Diversifier les sources de protéines	FICHE 2 Viande / volaille / œufs / produits laitiers	FICHE 3 Huile de palme	FICHE 4 Cacao et café	FICHE 5 Caoutchouc et pneumatique	FICHE 6 Bois et produits dérivés	FICHE 7 Papier
Attribution du marché	Demander aux attributaires la complétion du questionnaire relatif à la prise en compte du risque de déforestation dans la prestation.							
Condition d'exécution	<p>Le titulaire doit présenter une note avec des éléments de traçabilité minimale de des produits de ses fournisseurs : le nom commercial et le type de produit ainsi que les noms communs des produits utilisés lors de leur confection ; le pays de récolte, et si possible la région de récolte et la concession ; la quantité ; le nom et l'adresse du fournisseur, le nom et l'adresse du client-professionnel ; les documents et autres informations qui permettent de tracer l'origine des produits et évaluer le niveau de risque relatif à la déforestation.</p> <p>Le titulaire propose un plan de progrès qui intègre une démarche de traçabilité et de réduction du risque de déforestation associé aux importations.</p> <p>Le titulaire présente un bilan annuel qualitatif et quantitatif qui inclut la prise en compte du risque de déforestation dans l'exécution du marché.</p>	<p>Dans le plan de progrès, intégrer l'augmentation de la part des plats à base de légumineuses, de céréales (complètes ou semi-complètes), et de légumes.</p>				<p>Le prestataire s'engage à tracer l'origine de ses produits afin de réduire le risque de déforestation associé en s'appuyant sur les travaux des initiatives telle que <i>Rubber way</i>.</p>		